



# Kit de formation pour les animateurs socio-éducatifs - Test

Module: L'entrepreneuriat social

### 1. Quelle est la caractéristique fondamentale de l'entrepreneuriat social?

- a) Il est réalisé par des personnes en risque d'exclusion.
- b) Il s'agit d'une entreprise dirigée par des services publics.
- c) Il s'agit d'une entreprise qui vise à identifier et à résoudre un problème social.
- d) Il s'agit d'une entreprise subventionnée par l'État.

Réponse : c)

# 2. Quel est le rôle économique de l'entrepreneuriat social dans la société ?

- a) L'entrepreneuriat social représente 10 % de l'économie européenne.
- b) L'entrepreneuriat social n'est pas considéré comme faisant partie de l'économie, car il vise un bien social.
- c) L'entrepreneuriat social doit être porté par l'Etat.
- d) L'entrepreneuriat social représente 45% de l'économie européenne.

Réponse : a)

#### Laquelle des affirmations suivantes est vraie?

- a) Le terme d'entrepreneuriat social est né au cours de ce siècle.
- b) William Drayton est considéré comme le père de l'entrepreneuriat social.
- c) Ashoka est une organisation qui représente plus de 3000 initiatives dans le domaine de l'entrepreneuriat social.
- d) Le professeur Yunus a développé le terme de microcrédit en Inde.

Réponses : b), c) et d).

### 4. Quelles sont les étapes à suivre pour identifier les problèmes sociaux ?

- a) Comprendre la population concernée
- b) Comprendre les causes



























- c) Établir des stratégies de collaboration
- d) Toutes ces réponses

Réponse : d)

# 5. Dans le processus d'innovation, qu'entend-on par idées dérivées ?

- a) L'innovation issue de l'analyse du problème social
- b) L'innovation dérivée d'un problème couvert par un service public
- c) L'innovation qui améliore une idée existante
- d) L'innovation qui provient d'un amalgame d'idées.

Réponse : c)

# 6. Le modèle financier de l'entrepreneuriat social :

- a) Peut être 100% privé
- b) Obligation public-privé
- c) Peut être 100% public
- d) Toutes les réponses ci-dessus sont correctes

Réponse : d)

# 7. Le dilemme de l'impact dans l'entrepreneuriat social :

- a) Il est facile à mesurer.
- b) Il ne doit avoir que des effets positifs, indépendamment des résultats économiques.
- c) Il est indépendant de l'éthique commerciale des fournisseurs.
- d) Aucune des réponses ci-dessus n'est correcte

Réponse : d)

### 8. En ce qui concerne l'équilibre entre la performance économique et l'impact social :

- a) Il doit être stipulé dans la vision et la mission de l'entreprise.
- b) Il concerne tous les domaines de l'entreprise.



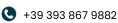
























- c) L'équilibre doit être exactement de 50-50
- d) Il doit être transparent pour tous les membres de l'organisation.

Réponse : a), b) et d)

# 9. Concernant le cadre juridique de l'entreprenariat social

- a) Les entreprises sociales ne sont pas éligibles aux avantages fiscaux.
- b) Elles sont exemptées de contrôles fiscaux.
- c) Elles ne sont pas éligibles au financement public.
- d) Aucune de ces réponses n'est correcte

Réponse : d)

## 10. En ce qui concerne l'équipe d'une entreprise sociale

- a) Elle est généralement responsable et engagée.
- b) Elle a des objectifs de croissance économique
- c) Elles promeuvent l'associationnisme
- d) Aucune des réponses ci-dessus n'est correcte

Réponse : a), b) et c)



















